

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Direction de l'Estrie

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction régionale de l'Estrie en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-89943-3

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre – 2022-2023	4
Message du directeur régional de l'Estrie	5
Cadre et assises de l'intervention en région	6
Présentation de l'organisation	6
<i>Mission</i>	6
<i>Vision</i>	6
<i>Valeurs</i>	6
Les principaux domaines d'intervention	6
Plan stratégique 2019-2023	7
Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024	7
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	8
Contexte de l'intervention régionale du MIFI	9
Direction régionale de L'Estrie	10
Portrait des régions couvertes	10
Offre de service — Approche centrée sur les clientèles	11
<i>Personnes immigrantes</i>	11
<i>Entreprises</i>	11
<i>Collectivités</i>	12
Portrait des ententes de partenariat	13
Plan d'action régional 2022-2023	14
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	14
<i>Région de l'Estrie</i>	14
Annexe 1 — Tableaux : cibles de la planification stratégique	17
Annexe 2 — Portrait statistique des régions couvertes	19
Population immigrée selon la région administrative de résidence – Estrie	19
Population immigrée de l'Estrie	20
Portrait de la population immigrante de l'Estrie	21
<i>Admission – Caractéristiques des personnes de la région de l'Estrie</i>	21
Vue des régions – Estrie	23

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE – 2022-2023



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du *Plan stratégique 2019-2023* du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions, mises de l'avant, tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



Benoit Dagenais

MESSAGE DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ESTRIE

C'est avec un véritable plaisir que je vous présente le *Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction de l'Estrie*. Ce plan d'action, premier de notre nouvelle direction régionale, définit les actions propres à notre région. Il est une manifestation de la maturité de la démarche régionale.

Ce plan d'action est tout de même élaboré en continuité avec celui de 2021-2022, qui était le résultat d'une vaste consultation à l'automne 2020, où des partenaires municipaux, économiques et communautaires ont pu partager avec nous leurs connaissances et nourrir la réflexion. Ces constats demeurent cette année et ils ont été bonifiés par l'expertise ainsi que les connaissances du personnel de la direction.

L'année 2022 s'annonce comme celle de la relance du Québec après la pandémie et la direction régionale veut y contribuer. Par notre travail et notre implication au quotidien, nous participons activement à l'intégration des personnes immigrantes sur notre territoire, à l'essor des entreprises et au développement de nos communautés.

Les actions promues dans ce plan visent d'abord à consolider les liens entre les acteurs du milieu, mais aussi à accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. De nombreuses ententes nous permettent d'appuyer concrètement les communautés.

Ces actions permettront aussi de déterminer les besoins et les services nécessaires à l'établissement durable des personnes immigrantes dans nos régions. C'est en ayant une offre complète comprenant l'attraction, l'accueil et la rétention que nous réussirons la régionalisation de l'immigration. La bonification du service d'Accompagnement Québec par le volet « Reconnaissance des compétences » en est un exemple particulièrement éloquent.

Les actions ciblent la poursuite de la collaboration et une meilleure concertation des ressources locales pour favoriser et faciliter le recrutement international des entreprises. Notre offre de service spécialisée répond à tout ce qui touche la main-d'œuvre immigrante dans une entreprise et au-delà.

L'année 2022-2023 marque le passage des responsabilités ministérielles du MIFI, des MRC de Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska vers la Direction régionale de l'Estrie. Nous sommes heureux de cet apport et travaillerons à développer une synergie au sein de la nouvelle région administrative.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la direction régionale et à souligner leur apport à l'élaboration de ce plan d'action par leurs idées, leurs connaissances et leur expérience. Également, un grand merci à tous nos partenaires qui, par leur collaboration, rendent possible le succès de ce plan d'action.

Je souhaite que vous y trouviez l'essence de notre action et, surtout, votre place en son sein.

Le directeur régional de l'Estrie,

Nicolas Martin

CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;

- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;
- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que des autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivant :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration et de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Portrait des régions couvertes ¹

En 2016², la région de l'Estrie comptait 310 010 personnes³, ce qui représentait près de 4 % de la population du Québec. Depuis l'ajout des MRC de Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska le 28 juillet 2021⁴, la région se compose de 9 MRC et de 118 municipalités, dont la ville de Sherbrooke, qui est la plus importante en population, avec 173 207 personnes⁵.

L'Estrie compte 17 580 personnes immigrantes. Ces immigrantes et immigrants sont jeunes, puisque près de la moitié (48,8 %) ont de 25 à 54 ans, comparativement à environ le tiers (35,9 %) chez la population native⁶. Si près de 90 % des immigrantes et immigrants de la région de l'Estrie connaissent le français, ce n'était pas forcément le cas au moment de leur arrivée, puisque plus de la moitié (60,5 %) des personnes immigrantes permanentes admises en 2020 ne connaissait pas le français.

La région de l'Estrie a admis 5207 personnes immigrantes permanentes entre 2019 et 2020. La ville de Sherbrooke attire la majorité des immigrantes et des immigrants de la région, puisque 94,4 % (4 917) s'y sont installés. La MRC Memphrémagog a attiré 2,7 % de ces personnes immigrantes tandis que les autres MRC de l'Estrie ont attiré moins d'un pour cent de ces nouvelles personnes arrivantes.

Notons également que l'Estrie a accueilli seulement 420 personnes immigrantes permanentes admises en 2020 (comparativement à 783 en 2019 et 1 180 en 2018). La pandémie de COVID-19 explique en grande partie cette diminution, qui est observable à l'échelle du Québec. Parmi ces personnes admises en 2020, 41 % provenaient de l'immigration économique, 29,8 % du regroupement familial et 28,6 % de l'immigration humanitaire (personnes réfugiées et personnes en situation semblable). De la sorte, en la comparant à celle de l'ensemble de la population immigrante admise en 2020, celle de l'Estrie se compose davantage de personnes réfugiées (28,6 % c. 16,6 %) et de moins d'immigration économique (41,2 % c. 50,6 %). Cette situation s'explique par le fait que Sherbrooke est une des 14 villes d'accueil des personnes réfugiées prises en charge par l'État.

En matière d'éducation, la présence de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's ainsi que du Cégep de Sherbrooke, du Champlain Regional College et du Cégep de Granby permet à la population estrienne de poursuivre des études supérieures dans les deux langues. En plus de contribuer au rayonnement de l'Estrie, tant sur les scènes internationales que scientifiques, ces deux universités permettent à la région de tisser des liens internationaux, en raison de leur afflux d'étudiantes et d'étudiants étrangers. Il est à noter qu'en Estrie, proportionnellement plus de personnes immigrantes que de personnes natives détiennent un diplôme (30,2 % c. 17,1 %).

L'Estrie compte près de 4 000 entreprises de 5 employées ou employés et plus et près de 200 entreprises ayant plus de 100 travailleuses et travailleurs. Malgré le ralentissement économique lié à la pandémie de la COVID-19, certains postes demeurent toujours difficiles à pourvoir dans certains secteurs. En novembre 2021, le taux de chômage de l'Estrie, établi à 3,7 %, était légèrement inférieur à celui du Québec (5,3 %), et le salaire horaire moyen en 2020 était de 26,26 \$⁷.

¹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, juin 2020.

² Sauf lorsque mentionné autrement, les données de cette section portent sur le territoire d'avant l'ajout des MRC de Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska.

³ Sauf exception, les statistiques présentées dans le portrait des régions proviennent de l'annexe de ce document.

⁴ Le 28 juillet 2021, la MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé officiellement de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Institut de la statistique du Québec, [Bulletin Modifications aux municipalités du Québec](#), septembre 2021.

⁵ <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/43027/>

⁶ http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Pop_immigree_Quebec_regions_2016.pdf (2021-01-21).

⁷ <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/05> (2021-01-21).

Offre de service — Approche centrée sur les clientèles

S'appuyant sur les orientations stratégiques du Plan stratégique 2019-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le Plan d'action régional de la Direction régionale de l'Estrie 2022-2023 s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

Par le service Accompagnement Québec, la Direction régionale de l'Estrie, accueille, guide, accompagne et soutient les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration. Pour ce faire, un réseau de cinq agentes et agents d'aide à l'intégration a été déployé dans six points de service (Richmond, Magog, Sherbrooke, East Angus, Granby et Lac-Mégantic). Ainsi, les personnes immigrantes bénéficient de services de proximité pour préparer un plan d'action individualisé qui répond à leurs besoins et peuvent aussi bénéficier du Service d'Aide aux Néo-Canadiens (SANC), de Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska (SERY) et d'Entreprendre Sherbrooke, trois organismes partenaires du Ministère, qui les soutiendront dans leurs démarches d'installation et d'intégration. Cette collaboration avec les organismes partenaires contribue à faciliter le cheminement des personnes immigrantes afin qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective. De plus, la Direction régionale de l'Estrie accompagne les personnes immigrantes avec la reconnaissance de leurs compétences. Pour ce faire, depuis 2021, la direction régionale compte dans ses rangs une conseillère régionale en reconnaissance des compétences basée à Sherbrooke.

Entreprises

La Direction régionale de l'Estrie offre un accompagnement de proximité aux entreprises afin de trouver des solutions à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante et de les soutenir dans l'intégration socioprofessionnelle de leurs travailleuses et travailleurs issus de l'immigration. À l'aide d'une équipe de quatre conseillères et conseillers en immigration régionale basés à Sherbrooke et à Granby, elle informe, entre autres, les entreprises sur les programmes et les différentes catégories d'immigration pour leur permettre de recruter des personnes candidates répondant à leurs besoins. Ainsi, les entreprises du territoire peuvent compter sur le soutien de quatre conseillères et conseillers en immigration régionale pour se développer en s'adjoignant les talents de la main-d'œuvre immigrante ou des minorités ethnoculturelles. Elles sont également accompagnées pour la recherche de candidatures avec le Portail employeurs et les missions en recrutement international Journées Québec organisées par le Ministère et ses partenaires. La Direction régionale de l'Estrie souhaite également répondre aux besoins de rareté de main-d'œuvre des entreprises du territoire par la mise en place de missions ciblant des secteurs recherchés.

La Direction régionale de l'Estrie organise des webinaires et des séances d'information à l'intention de ses partenaires en développement économique et des entreprises du territoire pour faire connaître son offre de service et pour les outiller dans l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes. L'atteinte de cet objectif est possible grâce à une collaboration soutenue des conseillères et conseillers en immigration régionale et des agentes et agents d'aide à l'intégration pour la mise en place des conditions gagnantes qui favorisent la rétention et la pleine participation des personnes immigrantes, dont Accompagnement Québec.

Collectivités

La Direction régionale de l'Estrie, anime, soutient et outille les collectivités dans leurs pratiques pour favoriser l'édification de milieux encore plus accueillants et inclusifs. Pour ce faire, elle exerce une présence active aux diverses tables de concertation locale et régionale et mobilise les milieux afin qu'ils se développent en tenant compte de leurs besoins et de leurs caractéristiques respectives. Finalement, elle soutient les municipalités et les organismes à but non lucratif dans leurs efforts visant à accroître leur capacité à attirer, à accueillir et à intégrer les personnes immigrantes sur le territoire.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

En date du 1^{er} avril 2022⁸, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale de l'Estrie de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec les organisations et les MRC.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Douze** ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) dont :
 - Trois dans le volet MRC visant la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et du développement d'une communauté accueillante grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel ;
 - Sept dans le volet OBNL avec des organismes du territoire visant, dans une démarche concertée, à l'instauration des conditions nécessaires à l'établissement durable et la pleine participation des personnes immigrantes dans un climat harmonieux exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation ;
 - Deux dans le PAC thématique soulignant la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine visant à promouvoir les contributions à la société québécoise de ces communautés, à lutter contre le racisme à leurs égards et à renforcer leurs capacités en vue d'une pleine participation ;
- ▶ **Trois** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) dont une visant à soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière à ce qu'elles puissent devenir des membres actives de la société québécoise et **une** visant la régionalisation des personnes immigrantes. Sherbrooke fait également parti des quatorze villes de destination pour les RPCE au Québec et le Service d'Aide aux Néo-Canadiens (SANC) est l'organisme d'accueil des personnes Réfugiées Prises en Charge par l'État (RPCE) ;
- ▶ **Une** entente dans le cadre du Programme de soutien à la mission (PSM), visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes, dont la mission principale, s'inscrit dans les champs de mission du Ministère ;
- ▶ **Huit** mandataires offrant des services de francisation à temps complet, à temps partiel, spécialisés et reconnus par le MIFI dans la région de l'Estrie.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

⁸ Avec l'ajout des territoires des MRC de Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska, trois ententes du PAC, une entente du PSM et une entente du PASI se sont ajoutées à ces données au 1^{er} avril 2022.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023⁹

Région de l'Estrie

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Promouvoir l'offre de service en francisation du Ministère en Estrie dans le cadre de présentations	Des activités d'information sont réalisées Les acteurs du milieu (entreprises, partenaires, etc.) sont informés de l'offre de service en francisation	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (FR)

⁹ Sur la base des orientations et des objectifs du *Plan stratégique 2019-2023* (PS), le cas échéant.

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Collaborer étroitement avec les organismes d'accueil partenaires qui offrent des services directs aux personnes immigrantes pour les adapter aux besoins de la clientèle	Les organismes d'accueil et le Ministère collaborent pour coordonner et adapter les services offerts aux personnes immigrantes selon leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité opérationnel d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir le service Accompagnement Québec comme service initial, universel et standardisé en intégration par l'entremise de présentations	Des présentations sont réalisées Les acteurs du milieu (entreprises, partenaires, etc.) sont informés de l'offre de service d'Accompagnement Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ) • Nombre de participantes et de participants aux présentations d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir les sessions <i>Objectif Intégration</i>	Les acteurs du milieu (entreprises, partenaires, etc.) sont informés de l'offre de service d' <i>Objectif Intégration</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (OI)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser la régionalisation des personnes immigrantes	Les personnes immigrantes connaissent la région de l'Estrie Les services de régionalisation des partenaires de l'Estrie sont arrimés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes rencontrées par les partenaires en régionalisation • Nombre de rencontres d'arrimage entre les organismes de régionalisation et le MIFI
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser la rétention des étudiantes et étudiants internationaux ainsi que des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires	Les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires sont informés des possibilités de s'établir de façon permanente dans la région au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès d'étudiantes et d'étudiants étrangers et de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Participer à la concertation locale et régionale, l'instaurer au besoin, pour partager l'expertise, diffuser les bonnes pratiques et connaître les besoins des personnes immigrantes afin d'agir de façon concertée pour y répondre	Les acteurs du milieu se sont concertés pour répondre aux besoins des personnes immigrantes et le MIFI connaît les besoins des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations de la direction régionale à des instances de concertation
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Les personnes immigrantes de l'Estrie sont accompagnées dans leurs démarches d'intégration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes qui ont rencontré un agent ou une agente d'aide à l'intégration dans le cadre d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale dans le cadre de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes grâce à Accompagnement Québec par le référencement vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Promouvoir le Programme d'appui aux collectivités (PAC) auprès des partenaires admissibles	Les partenaires admissibles au PAC en Estrie connaissent le programme du Ministère et élaborent des projets pour répondre aux besoins du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (PAC)
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accompagner les municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action en immigration	Les municipalités sont accompagnées pour réaliser et mettre en œuvre un plan d'action en immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Collaborer avec les établissements d'enseignement en participant aux instances de concertation afin de favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des étudiantes et étudiants internationaux	Les établissements d'enseignement de l'Estrie connaissent les services du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres avec les établissements d'enseignement

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Promouvoir et présenter les services aux entreprises et les programmes d'immigration du Ministère, notamment par la tenue de séances d'information sur différents sujets liés à l'immigration	Les acteurs du milieu (entreprises et partenaires) connaissent les services aux entreprises du Ministère par l'entremise de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, en tenant compte de la cible de 84 accompagnements d'entreprise définie pour la direction régionale	Les entreprises sont accompagnées et référées aux partenaires pertinents par les conseillères et conseillers en immigration régionale pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère sur le territoire

ANNEXE 1 — TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique¹⁰.

Orientation 1

Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission, qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant leur admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %

Orientation 2

Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à l'accompagnement Québec dans l'année après leur arrivée au Québec	s. o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %

¹⁰ Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020, [en ligne : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_Maj-oct2020.pdf?1612210815].

Orientation 3

Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %

Orientation 4

Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

Objectif 4.1

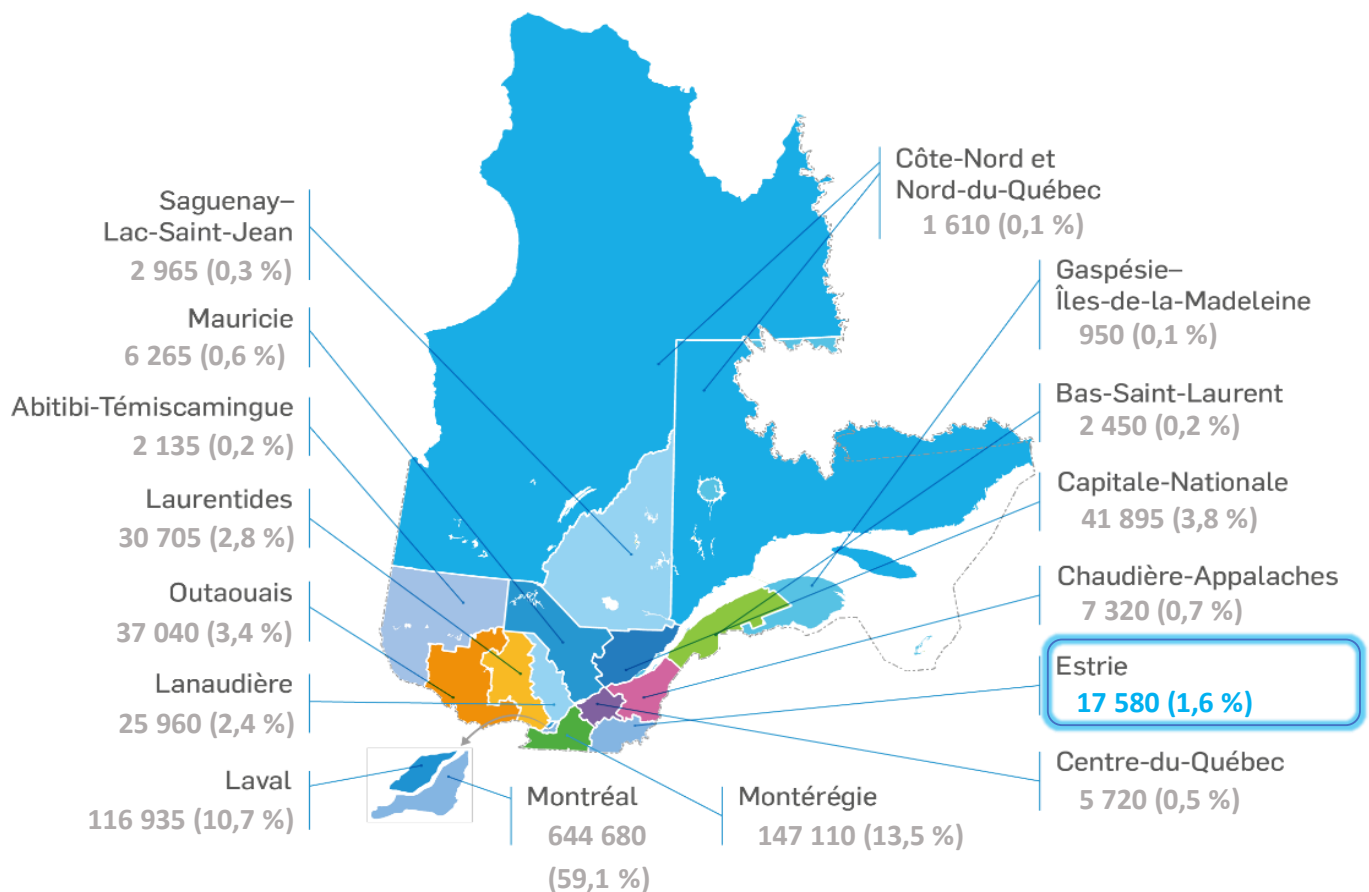
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200

ANNEXE 2 — PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Estrie

Population immigrée au Québec en 2016
1 091 310

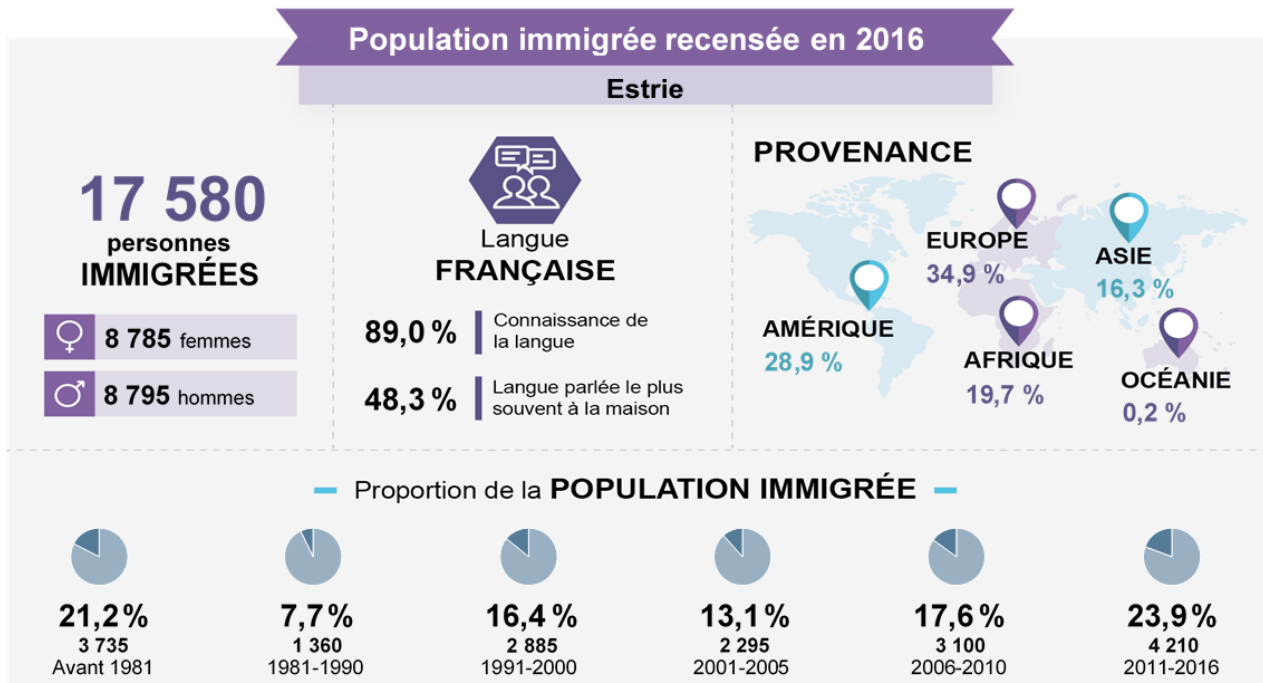


Source : Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016.

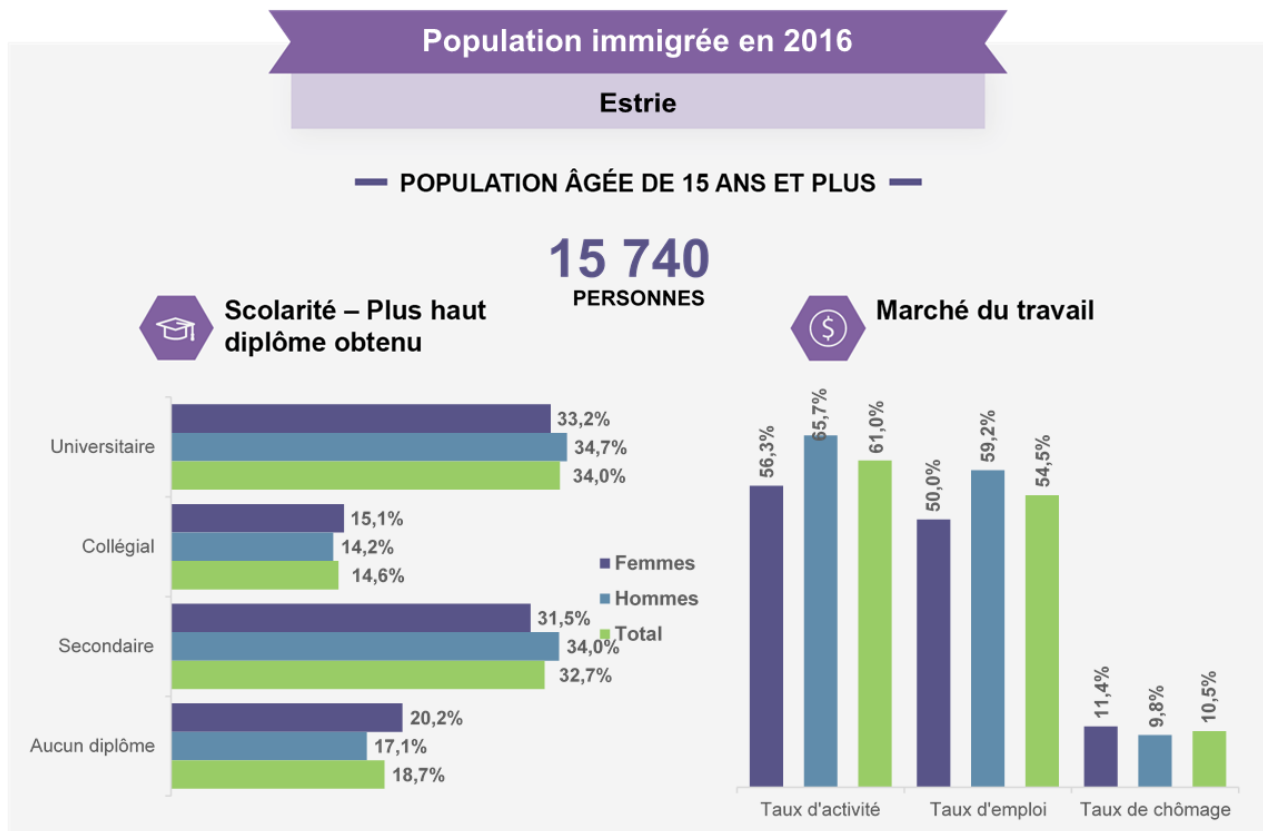
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et qui sont nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de l'Estrie



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de l'Estrie

Admission – Caractéristiques des personnes de la région de l'Estrie

Immigration temporaire au 31 décembre 2020¹¹

Programme d'immigration temporaire	Personnes immigrantes de la région de l'Estrie	Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec
Étudiantes et étudiants internationaux	3 230	82 180
Permis de travail du PTET*	620	17 155
Permis de travail du PMI**	1 220	57 090

* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires

** PMI : Programme de mobilité internationale

Immigration permanente admise de 2016 à 2020¹²

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région de l'Estrie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
2016	1 478	28,4 %	53 247	23,9 %
2017	1 346	25,8 %	52 400	23,5 %
2018	1 180	22,7 %	51 123	23,0 %
2019	783	15,0 %	40 565	18,2 %
2020	420	8,1 %	25 223	11,3 %
Total des cinq dernières années	5 207	100,0 %	222 558	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC 2016-2020

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de l'Estrie	
Coaticook	33	0,6 %
Le Granit	35	0,7 %
Le Haut-Saint-François	24	0,5 %
Le Val-Saint-François	34	0,7 %
Les Sources	21	0,4 %
Memphrémagog	143	2,7 %
Sherbrooke	4 917	94,4 %
Total des cinq dernières années	5 207	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Catégorie d'admission	Personnes immigrantes de la région de l'Estrie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Immigration économique	173	41,2 %	12 772	50,6 %
Regroupement familial	125	29,8 %	7 792	30,9 %
Personnes réfugiés et personnes en situation semblable	120	28,6 %	4 184	16,6 %
Autres personnes immigrantes	2	0,5 %	475	1,9 %
Total	420	100,0 %	25 223	100,0 %

¹¹ Permis valides en date du 31 décembre. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

¹² Source : Banque des admissions. Données provisoires pour 2020.

Immigration permanente admise en 2020

Sexe	Personnes immigrantes de la région de l'Estrie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Femmes	224	53,3 %	12 855	51,4 %
Hommes	196	46,7 %	12 368	48,6 %
Total	420	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Connaissance du français	Personnes immigrantes de la région de l'Estrie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Connaissant le français*	251	60,5 %	15 094	60,4 %
Ne connaissant pas le français	164	39,5 %	9 903	39,6 %
Ayant déclaré une connaissance de la langue	415	100,0 %	24 997	100,0 %
Connaissance de la langue non disponible	5	1,2 %	226	0,9 %
Total	420	100,0 %	25 223	100,0 %

* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Vue des régions – Estrie

Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016¹³

Statut migratoire	Estrie	Province de Québec
Total – Statut d’immigration	310 010	7 965 450
Résidentes et résidents non permanents	2 245	86 060
Personnes non immigrées	290 185	6 788 085
Personnes immigrées	17 580	1 091 310
Femmes immigrées	50,0 %	51,4 %
Hommes immigrés	50,0 %	48,6 %
% de personnes immigrées par région	5,7 %	13,7 %
Part des personnes immigrées sur le total de l’immigration au Québec	1,6 %	100,0 %

Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

Diplomation universitaire	Estrie	Province de Québec
Ensemble de la population	17,1 %	20,5 %
Population immigrée	30,2 %	32,6 %

Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

Activité économique	Estrie	Province de Québec
Taux d’activité de la population totale	61,4 %	64,1 %
Taux d’emploi de la population totale	57,5 %	59,5 %
Taux de chômage de la population totale	6,4 %	7,2 %
Taux d’activité de la population immigrée	61,0 %	64,0 %
Taux d’emploi de la population immigrée	54,5 %	57,7 %
Taux de chômage de la population immigrée	10,5 %	9,9 %

Croissance de l’emploi selon l’Enquête sur la population active (EPA)¹⁴ 2020

Croissance de l’emploi de la population totale	Estrie	Province de Québec
Entre 2018 et 2019	3 100	86 400
Entre 2019 et 2020	-4 500	-208 500

¹³ Sources : Statistique Canada, recensement 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

¹⁴ Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec, [en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>], (consulté le 25 août 2021).

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec



H0012-FR (2021-07)